

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1229

**Rubrik:** Médias

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le coup de pouce financier

### RÉFÉRENCE

Communauté de travail pour l'approvisionnement énergétique décentralisé, Liestal. Secrétaire général: Erich Nussbaumer

(jd) Certes, les nombreuses campagnes d'information menées depuis le milieu des années 70 ont laissé des traces; le public est aujourd'hui conscient que l'énergie est un bien rare dont la consommation dégrade l'environnement. Mais entre la conscience et le comportement, il y a un pas d'autant plus difficile à franchir que le prix de l'énergie reste relativement faible. Et lorsque la volonté est là, reste pour le propriétaire immobilier, l'entrepreneur ou les pouvoirs publics l'obstacle du choix pertinent des techniques et de l'investissement financier à consentir.

C'est pour faciliter le franchissement de ce pas qu'a été imaginé le «contracting», un néologisme à s'écorcher la langue qui cache une approche innovatrice et prometteuse. Il s'agit tout simplement d'un contrat entre le consommateur d'énergie et une entreprise qui conçoit, installe et exploite à ses frais le système de production énergétique du consommateur. L'entreprise ne se limite donc pas, comme dans le scénario classique, à vendre à son client une installation. Non, ce qu'elle lui fournit, c'est de l'énergie utile, chaleur et électricité. Le client est ainsi déchargé de l'investissement initial et des risques d'exploitation liés au choix d'une technologie nouvelle. Car bien sûr, dans le «contracting», on écarte la chaudière à mazout au profit du couplage chaleur-force et des énergies renouvelables. En définitive, le client paie l'énergie consommée à un prix fixe stipulé dans le contrat.

Ce mode de faire permettrait des économies d'énergie importantes – de 20 à 30% de la consommation d'énergie primaire, selon les spécialistes de la branche –. Ces derniers ont en effet tout intérêt à installer des systèmes efficaces et à les gérer de manière optimale puisque c'est par le biais des économies réalisées qu'ils amortissent leurs investissements. ■

fonctionnerait pour le Grand Conseil aussi bien que pour le Conseil national.

Ce risque de sous-représentation régionale n'est d'ailleurs pas entièrement écarté en diminuant à une dizaine ou moins le nombre d'arrondissements. Dans ce cas, Sainte-Croix se retrouverait en «concurrence» avec Yverdon, Begnins avec Nyon, etc...

En définitive, la frontière administrative du district pourrait bien être difficile à sauter. Car elle marque encore souvent un territoire à l'intérieur duquel des compétences locales peuvent se faire connaître.

Pour réussir complètement, une bonne ré-

## MÉDIAS

Tirage et lectorat sont deux choses. Le quotidien d'une autre gauche allemande, *die Tageszeitung*, continue de déplorer que tant de lecteurs ne soient pas des acheteurs, ce qui lui est économiquement défavorable. Une récente édition publiait une première page partiellement blanche, correspondant à la partie du journal lue, mais non payée. Tirage actuel utile: 60 000 exemplaires. Si un dixième des lecteurs non acheteurs payait son journal, le tirage monterait à 100 000 exemplaires, résolvant bien des problèmes de gestion.

Découvert une annonce pour le magazine hebdomadaire portugais *Visao* dans *24 Heures*. Pas étonnant, l'éditeur est dans les deux cas *Edipresse*.

Pourquoi ne lire que les revues françaises éditées à Paris? Il y a des revues de proximité comme *Le Jura Français* (du Rhin au Rhône) ou la *Nouvelle Revue Franc Comtoise*, qui nous aideraient à mieux comprendre nos voisins européens.

Sur *Suisse 4*, version alémanique, la *Basler Zeitung* a commencé à diffuser un programme satirique où les femmes, d'une part, et l'accent bâlois (celui du Carnaval), d'autre part, dominant et révèlent des informations intéressantes sur un ton léger. Le titre *Café Bâle*.

Berne va disposer d'une pluralité médiatique digne d'être mentionnée: trois quotidiens, dont un de gauche, trois radios locales, dont, dès le mois de mars 1996, une radio non conformiste sans publicité, et une télévision locale. *Radio Bern - RaBe* prépare très sérieusement son lancement définitif afin de prouver qu'il est possible de faire une radio non commerciale intéressante.

Le *New York Times* publie quotidiennement une édition fax diffusée dans le monde entier sous le nom *Times Fax*. Il y a des informations extraites de la «une» et des nouvelles internationales. L'économie, le sport et les commentaires y ont leur place et même les mots croisés.

forme du système électoral devrait donc contribuer à légitimer les régions que les spécialistes en aménagement du territoire ou en organisation des services de l'Etat voient se dessiner.

Mais la reconnaissance de leur existence et le développement d'activités officielles à cette échelle devraient se faire simultanément à leur prise en compte pour un découpage électoral. ■